

Bulletin d'inscription

MODULE 2 :

Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur ☐

Nom :

Prénom :

Profession :

Salarié : ☐ Libéral : ☐

Nom de la structure (pour les salariés)

.....

Adresse :

CP Ville :

Téléphone :

E-mail :

Tarifs (repas compris) : Une participation de 50 € est demandée
soit 25€ par journée (à l'ordre du RSVA).

Date de la formation :

Adresse d'envoi du courrier de confirmation si différente
(E-mail ou postale)

.....

Signature du Responsable

Signature du Participant

Bulletin d'inscription à retourner au :

R.S.V.A., 3 Place de l'Europe, Espace Robert Schuman
14200 Hérouville Saint Clair
(accompagné du règlement)
Ou par FAX ; 02 22 44 59 82

Numéro d'enregistrement en tant qu'organisme
de formation : 25 14 022 44 14

Attention nombre de places limité (Les inscriptions sont prises en
compte selon leur ordre d'arrivée.)



LES INTERVENANTS

- ✓ Médecin de Médecine Physique et de réadaptation
- ✓ Psychologue clinicienne
- ✓ Professionnel de l'éducation
- ✓ Professionnel de la formation et de l'emploi
- ✓ Représentant de la MDPH du Calvados
- ✓ professionnel de la protection des personnes

La liste des intervenants peut être complétée

*Témoignages de personnes ou de
représentants de personnes en situation de handicap*

LE PUBLIC

Le Module 2 s'adresse à l'ensemble des professionnels ayant suivi le premier module de formation sur la Détection, l'annonce et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

La formation est prévue pour 30 à 35 participants.

LE CALENDRIER

MODULE 2 (2 jours)

Le lundi 20 juin 2011 : secteur de Caen (lieu à définir)

Le lundi 27 juin 2011 : Ifs.

La formation est réalisée sur 2 journées. Sauf dérogation
vous devez être présent aux 2 journées.

Ces formations sont financées par le FIQCS



JOURNEE DE FORMATION

MODULE 2 SUITE DU MODULE 1 SUR LA DETECTION, L'ANNONCE ET L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

20 et 27 juin 2011



3 Place de l'Europe
14200 Hérouville Saint Clair

Tél : 02 31 53 97 94 — Fax : 02 22 44 59 82
accueil@rsva.fr



La scolarisation, la formation, l'emploi, la vie citoyenne!

POURQUOI CETTE FORMATION ?

Cette formation fait suite au premier module organisé sur le thème de la détection, l'annonce et l'accompagnement du handicap et de la perte d'autonomie.

Les concepteurs de cette formation avaient dès le départ pensé à créer un second module de perfectionnement, très orienté sur l'évaluation de la situation de handicap. Vous verrez en consultant le programme que les thèmes présentés sont autres. En effet, il a été demandé à chaque participant du module I, d'indiquer ses attentes vis-à-vis de ce second temps d'échange.

Plusieurs thématiques sont ressorties... la définition et la répartition des établissements, services et structures à destination des personnes en situation de handicap; la scolarisation, la formation, et l'emploi des personnes en situation de handicap; l'exercice de la vie citoyenne au travers notamment du concept d'accessibilité. Nous avons tenté de répondre à vos attentes et espérons vous revoir très prochainement!

LE RSVA

Le Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA) qui organise cette formation est un réseau de santé au sens du décret du 17 décembre 2002. Il travaille en étroite collaboration avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) dans l'objectif de développer, maintenir et restaurer l'autonomie des personnes sur le Calvados, quels que soient l'origine et la nature de leur déficience, leur âge ou leur mode de vie, tout en respectant leur projet de vie.

PROGRAMME du 20 juin 2011(horaires : 9h / 17h30)

Matin

Présentation de la formation

retour sur le Module I / Enfance

1^{ère} partie : L'enfance

Passage en revue des structures accompagnant et accueillant des enfants en situation de handicap dans le Calvados ou à envergure régionale.

Scolarisation et hébergement des enfants

Visite de l'établissement d'accueil

Témoignages

Déjeuner

Après midi

2^{ème} partie : Le passage de l'enfance à l'âge adulte

Quelles conséquences ?

Aspects juridiques : la protection des personnes

PROGRAMME du 27 juin (horaires : 9h / 17h30)

Matin

retour sur le Module I / Adulte

3^{ème} partie : L'âge adulte

Passage en revue des structures accompagnant et accueillant des adultes en situation de handicap dans le Calvados ou à envergure régionale.

Formation professionnelle et emploi

Visite de l'établissement d'accueil

Témoignages

Déjeuner

Après midi

4^{ème} partie : Une Vie Citoyenne/Accessibilité

Le projet de Vie

« Exister sans le travail »

L'accessibilité

Les autres ressources du territoire